

Résistance aux substances chimiques



CENTROMID 12 / PA 12

Agents	Conc. [%]		Agents	Conc. [%]	
Acétamide	50	✓	Chlorure de méthylène		☒
Acétone		✓	Lait		✓
Acide formique	10	✓	Acide lactique	90	✓
Ammoniac	10	✓	Bisulfite de sodium	10	✓
Anone		✓	Carbonate de sodium	10	✓
Ethanol	96	✓	Chlorure de sodium	10	✓
Ethyléther		✓	Nitrate de sodium	10	✓
Chlorure d'éthylène		■	Thiosulfate de sodium	10	✓
Essence		✓	Soude caustique	50	✓
Benzène		✓	Nitrobenzène		■
Bitume		■	Acide oxalique	10	✓
Acide borique	10	✓	Ozone		☒
Acétate de butyle		✓	Huile de paraffine		✓
Butylène glycol		✓	Perchloroéthylène		■
Chlorure de calcium	10	✓	Pétrole		✓
Chlorobenzène		✓	Phénol aqueux		☒
Chloroforme		☒	Acide phosphorique	10	☒
Acide citrique	10	■	Propanol		☒
Clophène A60	50	✓	Pyridine		✓
Cyclohexane		✓	Solution aqueuse P-3		✓
Cyclohexanone		✓	Acide salicylique		✓
Décaline		✓	Acide nitrique	2	☒
Gazole		✓	Acide chlorhydrique	36	☒
Diméthylformamide		■	Sulfure de carbone		✓
Diocylphthalate		✓	Acide sulfurique	98	☒
Dioxanne		✓	Acide sulfhydrique saturé		■
Acide acétique concentré		☒	Solutions savonneuses		✓
Acide acétique	10	■	Huiles de silicone		✓
Acétate d'éthyle		✓	Solution de soude	10	✓
Acide fluorhydrique	40	☒	Graisses alimentaires		✓
Aldéhyde formique	30	■	Styrène		✓
Formamide		■	Goudron		■
Fréon		✓	Tétrachlorure de carbone		☒
Jus de fruit		✓	Tétrahydrofurane		✓
Glycol		✓	Tétraline		✓
Glycérine		✓	Encre		✓
Urée aqueuse		✓	Méthyl benzène		✓
Fioul		✓	Huile pour transformateurs		✓
Heptane, Hexane		✓	Triéthanolamine		✓
Isooctane		✓	Trichloréthylène		■
Isopropanol		■	Trilon B	10	✓
Teinture d'iode alcoolique		☒	Vaseline		✓
Lessive de potassium	50	✓	Cire fondue		✓
Dichromate de potassium	10	■	Eau froide		✓
Permanganate de potassium	1	☒	Eau chaude		■
Sulfate de cuivre	10	✓	Peroxyde d'hydrogène	30	☒
Huile de lin		✓	Vin, Cognac		✓
Méthanol		■	Acide tartrique		✓
Méthyléthylcétone		✓	Xylène		■
			Chlorure de zinc	10	■

✓ = bonne résistance

■ = résistance conditionnelle

☒ = résistance nulle

Toutes les indications mentionnées dans ce document sont conformes à l'état actuel de nos connaissances ; elles visent à informer le lecteur sur nos produits et leurs applications possibles (sauf erreurs et fautes d'impression). Ainsi, elles n'ont pas pour objectif de garantir de manière juridiquement contraignante certaines caractéristiques des produits ou leur adéquation pour une application concrète. Nous n'assurons aucune responsabilité pour les applications, usages, transformations ou autres utilisations de ces informations ou de nos produits, ainsi que pour les conséquences en résultant. L'acheteur assume l'entière responsabilité. Les éventuels droits de propriété industrielle de tiers doivent être pris en compte.

- Epaisseur générale de l'éprouvette : 1 mm

- Contact de l'éprouvette avec les agents indiqués : jusqu'à 12 mois

- La classification des résultats obtenus s'est effectuée en s'appuyant sur les tableaux de matériaux de la DECHEMA (société allemande d'ingénierie chimique et de biotechnologie)

Édition: 15.03.2013